



## Col du Pourtalet : la Porte d'entrée du Parc national des Pyrénées inaugurée

Suite à la suppression des contrôles systématiques aux frontières (accords de Schengen - 1985), les bâtiments de l'ancienne douane du col du Pourtalet sont devenus propriétés du Parc national des Pyrénées, par transfert du ministère des finances au ministère en charge de l'écologie, de la maîtrise de l'énergie et du développement durable.

Le Parc national des Pyrénées a décidé de valoriser ce bâti situé à l'entrée du cœur de son territoire en vallée d'Ossau (territoire de la commune de Laruns - Pyrénées-Atlantiques). Situé à la frontière franco-espagnol et en bordure de la route départementale 934, le col du Pourtalet est l'endroit du Parc national où transite le plus de visiteurs, beaucoup venant d'Espagne.

### Un projet concerté

Des besoins spécifiques (information, sensibilisation,...) jusqu'alors mal assurés, nécessitaient de donner une nouvelle vocation à ce bien idéalement placé.

Le cheminement de la réflexion s'est établi dans la concertation avec les différents acteurs du territoire, dans le cadre d'un comité de pilotage composé de représentants de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques, de la sous-préfecture d'Oloron Sainte-Marie, du commissariat à l'aménagement des Pyrénées, du conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, de la communauté de communes de la vallée d'Ossau et du comité départemental des Pyrénées-Atlantiques.

Très vite les premières réflexions ont orienté le réaménagement de ce bâtiment vers la valorisation de la culture pastorale de la vallée d'Ossau et l'utilisation ancestrale du cirque d'Anéou, haut lieu du pastoralisme.

En effet, les recherches archéologiques menées depuis des années, en partenariat avec le Parc national, par le laboratoire Framespa sous la direction de Christine Rendu ont révélé une utilisation du site par les bergers depuis au moins l'âge de Bronze.

Des installations (aires de traite, couloirs, cabanes bien évidemment) ont été mis à jour.

Cet espace est toujours extrêmement vivant, occupé par des bergers transhumants. L'été, les troupeaux se partagent ces riches estives et le fromage y est fabriqué.

Cette histoire se devait d'être mise à disposition du public.

### Sensibiliser et informer

Restauré dans un esprit d'authenticité, le bâtiment est désormais organisé en trois espaces :

- Un espace d'information et de sensibilisation accueille, en accès libre, le grand public du printemps à l'automne.  
Les richesses patrimoniales de la vallée d'Ossau et du Parc national des Pyrénées y sont mises en valeur : faune, flore mais aussi l'archéologie pastorale, la paléoécologie, le bornage de la crête frontière et les pierres gravées, particularité de ce territoire valorisée par les travaux de Jean-Pierre Dugène.  
La thématique du pastoralisme, présent dans la vallée depuis des temps immémoriaux est également largement abordée.



- Un point de vente de fromage et de produits locaux, tenu par le groupement d'éleveurs transhumants au syndicat du Bas-Ossau, a été aménagé (convention de mise à disposition des locaux signée vendredi 3 juillet 2015). Cet espace sera ouvert tous les jours durant la saison estivale  
Les visiteurs y retrouveront également des illustrations de la fabrication du fromage, de la transhumance, de la traite et de la vie agricole.
- Toute l'année, à l'extérieur, sont accessibles des indications sur la randonnée sous toutes ses formes travaillées avec la communauté de communes de la vallée d'Ossau, une carte touristique de la vallée et la réglementation du Parc national des Pyrénées.

Pour l'ensemble des thématiques, l'information est délivrée en français et en espagnol.

### **Le projet architectural**

Pas à pas depuis mai 2014, la Porte d'entrée du Parc national :

- 1- démolition du bâtiment principal ;
- 2- conservation du bâtiment annexe en l'intégrant à un projet global avec reconstruction d'un bâtiment dans la continuité du bâtiment annexe. L'habillage a été réalisé en pierre, bois ou enduit minéral sur les parties apparentes des façades, isolation par l'extérieur, isolation de la toiture, mise en place de vitrages en façade ouest, avec volets bois ;
- 3- création d'un point de vente de fromage avec la construction d'un petit bâtiment, dans la même volumétrie que le bâtiment annexe, avec façades enduit minéral et volets bois ;
- 4- toiture en zinc positionnée sur la totalité du projet ménageant une zone couverte extérieure destinée à l'aménagement des panneaux de présentation du pastoralisme et du Parc National des Pyrénées ;
- 5- large auvent en façade ouest afin de protéger les façades et les visiteurs des intempéries mais également d'unifier les différentes parties du projet et donner plus de force à un bâtiment assez modeste ;
- 6- à l'avant de la parcelle, un parvis organisé, mêlant zone enherbées (surélevées et protégées par des murets) et zones minérales. Ce parvis permet de bien séparer le bâtiment de la voirie, d'empêcher le stationnement et le stockage de la neige contre le bâtiment.

### **Un bâtiment exemplaire en matière d'énergie.**

Ce bâtiment a été conçu pour être totalement autonome en énergie grâce à ses panneaux solaires. Ne pas se connecter sur les groupes électrogènes existants à proximité, côté espagnol, a été une volonté délibérée. Le Syndicat d'Electrification et de l'Energie des Pyrénées-Atlantiques a été un partenaire précieux pour l'électrification du site.

Le bâtiment est également autonome en eau et assainissement.

### **Un bâtiment accessible par tous**

L'accueil de tous les publics demeure une priorité pour le Parc national. En collaboration avec le comité départemental du tourisme des Pyrénées-Atlantiques, le bâtiment ainsi que les panneaux d'information ont été pensés afin d'être accessibles à tous les publics. La Porte d'entrée du Parc national au col du Pourtalet peut ainsi prétendre à l'obtention du label « Tourisme et handicap » pour les quatre handicaps (moteur, mental, visuel, auditif).

## Que reste-t-il des anciennes douanes ?

Toute l'histoire de l'ancien bâtiment des douanes n'a pas complètement disparu. L'ancien appentis a été gardé, c'est là que s'effectuera la vente de fromage. Lors de la démolition du bâtiment, les pierres ont été récupérées et replacées sur le nouveau bâtiment.

## Durée des travaux

Les travaux sur site ont débuté le 26 mai 2014.

La mise hors d'eau du bâtiment est intervenue le 24 octobre 2014.

Le chantier, compte tenu de l'altitude, a été interrompu du mois de novembre 2014 au mois de mai 2015.

La muséographie a été installée début juillet 2015.

## Coût des travaux

Le montant total des travaux est 495 943,23 € T.T.C.

## Prestataires

Les entreprises suivantes ont travaillé sur cette réalisation :

|                           |                              |
|---------------------------|------------------------------|
| Architecte                | Gregory POLES                |
| Maîtrise d'œuvre          | 6B Architecture & VIVENERGIE |
| Gros œuvre                | SANS                         |
| Voirie réseaux            | COLAS                        |
| Etanchéité                | SPIE                         |
| Charpente couverture      | DA SILVA                     |
| Façades maçonnerie pierre | SANS                         |
| Menuiseries extérieures   | LANOT GROUSSET               |
| Plâtrerie                 | MATHIEU P                    |
| Menuiseries intérieures   | LANOT GROUSSET               |
| Electricité               | INEO                         |
| Plomberie sanitaire       | AYPHASSORHO                  |
| Carrelage                 | BUSO                         |
| Peinture                  | TOST                         |
| Serrurerie                | SN PAYBOU                    |

## Plan de financement

| <i>Financier</i>  | <i>Montant sollicité</i> |         |
|---|--------------------------|---------|
| Parc national des Pyrénées – travaux - fonds propres      | 305 943,26 €             | 61,70 % |
| Parc national des Pyrénées – muséographie - fonds propres | 40 000,00 €              | 8,00 %  |
| Conseil général des Pyrénées-Atlantiques                  | 75 000,00 €              | 15,15 % |
| Fonds national aménagement du territoire                  | 75 000,00 €              | 15,15 % |
| <i>Total :</i>  | 495 943,26 €             |         |

Contact Presse :

Caroline Bapt – chargée de communication Parc national des Pyrénées

05 62 54 16 74 – 06 30 15 99 39